Trente-quatrième Année. — N° 137 | UN NUMERO : 15 CENTIMES. | VENDREDI 17 MAI 1889

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 16 MAI 1889

LA RENTRÉE EN SCÈNE
DE M. J. FERRY

L'opportunisme est triomphant. Rien ne saurait mieux le prouver que l'incident qui s'est produit mardi à la Chambre.

M. Jules Ferry, interrompant M. Amagat au sujet des dépenses faites pour l'enseignement, a demandé la parole, et on annonce que jeudi il prononcera un discours-programme.

C'est la première fois depuis sa chute, il y a quatre ans, que le chef de l'opportunisme demande la parole, et cette rentrée en scène, en quelque sorte officielle, indique bien que le cabinet actuel ne fait que préparer l'avènement au pouvoir de l'ancien concurrent de M. Carnot à la présidence de la République.

Il sera curieux de voir quelle sera l'attitude de M. Clémenceau, lorsqu'il verra reparaître à la tribune celui qu'il traita jadis en accusé, et auquel il adressait cette apostrophe ; « Nous ne voulons plus » vous entendre, nous ne voulons plus » discuter avec vous les grands intérêts » de la Patrie. »

Mais il paraît que le chef de l'extrême gauche a trouvé son chemin de Damas. Ce n'est pas impunément que ce dilettante de la démagogie s'est frotté dans les coulisses de l'Opéra aux raffinements de la civilisation.

Comme on a pu le voir par l'expurgation qu'il a fait subir au discours de M. Millerand publié dans la *Justice*, ce fier Sicambre est en train de faire sa paix avec ses anciens ennemis, et vient apporter docilement son concours à la concentration républicaine.

Cette seconde manière d'un Clémenceau s'apprêtant à devenir l'un des lieutenants de M. Jules Ferry, ne sera pas l'épisode le moins original des évolutions des politiciens qui disposent de nos destinées. On prétend excuser toutes les coalitions par la nécessité de combattre le boulangisme.

On ne sait pas, comme le demande le *Journal des Débats*, si les opportunistes se sont faits radicaux, ou si les radicaux ont fait des concessions. L'important était paraît-il, de se faire mutuellement quelquelques politesses. M. Clémenceau a commencé, on s'entendra plus tard sur les programmes.

La paix semble faite entre gens qui se dévoraient hier et qui recommenceront demain, si le boulangisme cesse d'être une menace.

Et l'on voudrait nous faire croire que le pays prendra un instant au sérieux ces alliances dont il reste la victime, et qui n'ont d'autre mobile qu'un intérêt égoïste, celui de garder le pouvoir et de maintenir les abus comme les faveurs !

Quelle mystification !

LA HAUTE-COUR
DE JUSTICE

LA COMMISSION D'INSTRUCTION

Paris, 15 mai. — M. Brieux, rédacteur au *Nouvelliste de Rouen*, a été entendu aujourd'hui par les commissaires instructeurs.

M. Brieux avait publié dans son journal une interview avec M. Laguerre sur laquelle la commission désirait de plus amples éclaircissements; M. Brieux n'a pu que rééditer son article.

M. Athalin, juge d'instruction, a ensuite longuement conféré avec M. Merlin.

Le résultat de cette entrevue a été l'envoi d'une vingtaine de nouvelles citations de témoins que le juge d'instruction a mis lui-même à la poste devant nous.

On voit par là combien sont mal renseignés ceux qui soutiennent que l'instruction est sur le point d'être terminée ; c'est précisément parce que M. Merlin et ses collègues n'ont jusqu'ici rien découvert du fameux complot qu'ils sont résolus à faire traîner l'instruction au moins pendant un mois encore.

***

M. Brieux, rédacteur au *Nouvelliste de Rouen* assigné, hier en témoignage devant la Haute Cour de justice adresse la lettre suivante à son directeur :

Paris, 15 mai 1889

Mon cher directeur,

Eh bien ! c'était sérieux ! Je vous avoue que jusqu'au dernier moment je m'étais demandé si vraiment la Haute Cour de Justice en était réduite à couper des articles de journaux de province pour trouver des preuves du fameux attentat dont le général Boulanger est accusé. Il n'y a pas à douter, maintenant : cela est.

J'ai vu le coffre-fort de M. Merlin; j'ai vu M. Merlin lui-même, et M. Demôle, et M. Trarieux, j'ai vu... ce qui m'a le plus intéressé, je dois l'avouer, c'est le coffre-fort. Il est vide et il a deux portes. Mais « n'anticipons pas sur les événements. »

Ce matin donc, à dix heures moins cinq minutes, j'entrais au palais du Luxembourg, et je demandais le cabinet de M. Merlin. Après avoir gravi un large escalier de pierre, on m'introduisit dans la *salle Jeanne Hachette* qui sert de lieu d'attente aux témoins.

Jolie pièce, d'une couleur chocolat qui fait plaisir: une statue de Jeanne Hachette, de Bonassieux, un Jules César de je ne sais qui... oh ! un beau Jules César, grandeur nature en marbre, avec les jambes, les mains et la figure dorées. Dans ma naïveté provincial, appelé « devant la première juridiction de son pays, » *je m'imaginais que M. Merlin devait avoir quelque peu de cette majesté.* Ah ! mon cher directeur, comme je me faisais une idée fausse de M. Merlin !

Mais voilà que j'« anticipe » de nouveau. Dans la salle, où j'attendais, se promène deux huissiers, dont l'un lit l'*Autorité* (Horreur !) et, de plus, un petit soldat, baïonnette au canon, qui veille placidement sur les dossiers que la Haute Cour de justice a rassemblés.

Après dix minutes d'attente, je vois trois messieurs graves traverser la salle Jeanne Hachette et pénétrer dans la pièce devant laquelle se tenait le petit soldat baïonnette au canon.

Ils avaient l'air si solennel, ces personnages, que je pensai tout de suite que c'étaient les membres de la Commission. J'interrogeai l'un des huissiers :

— Ces messieurs font partie de la commission de la Haute Cour ?

— Hum !

— Quels sont leurs noms ?

— Hum ! Hum !

— Vous ne pouvez pas me dire leurs noms ?

— Non ! non ! non !

A part moi, j'étais intimidé par ce mystère, et je me disais en dedans : « Mon Dieu ! que c'est grave ! » mais sans penser à Baron.

Un timbre retentit. On me fait entrer dans le « sanctuaire » où l'on n'arrive qu'après avoir traversé un assez long couloir.

Mon cœur bat. Je vais donc savoir pourquoi M. Merlin m'a fait venir de Rouen. J'étais tout troublé en pensant à ce qu'il devait y avoir de majestueux derrière cette porte que l'huissier m'ouvrait...

— Eh bien ! non, certainement non, ce n'est pas ainsi que j'imaginais une Haute-Cour de justice. Ah ! pourquoi m'a-t-on enlevé cette dernière illusion !

La salle est assez spacieuse, mais banale et nue. On dirait un salon dont on vient d'enlever tous les meubles, et dans lequel on a placé en hâte une table recouverte d'un tapis vert et des sièges.

J'ai tout de suite cherché des yeux le *Bottin*, vous savez, le *Bottin* que M. Merlin a fait acheter pour avoir l'adresse des partisans du général Boulanger. Je ne l'ai pas vu. On aura renoncé à les poursuivre. J'ai cherché aussi le coffre-fort. Je l'ai vu. Votre collaborateur est un homme qui a vu le coffre fort de la Haute-Cour de justice. Ledit coffre-fort était grand ouvert, montrant les verrous, les penes, les carres, les combinaisons de ses portes d'acier; seulement dedans, il n'y a rien qu'un petit paquet enveloppé de papier. Si ce sont là tous les documents, on a tort de faire rester à la porte le petit soldat, baïonnette au canon. Et encore... (j'ai quelque regret de le dire, parce que j'ai peur de déprécier la Haute-Cour et que ce serait mal, par ce temps d'Exposition...,mais on m'a fait jurer de dire toute la vérité). Et encore, ajouterai je, je ne suis pas certain que, dans ce paquet, il n'y ait pas, au lieu de documents... vous m'entendez, vous tous qui avez vu jouer *Robert Macaire* ? Je n'insisterai pas.

M. Merlin me fait asseoir en face de lui, et pendant qu'il me demande mes nom, prénoms, âge et profession, je regarde la délégation de la commission de la Haute Cour. Ce sont des messieurs qui ont l'air d'être bien calmes et bien inoffensifs.

Celui du milieu, M. Merlin, le président, évoque l'idée d'un gros mouton. La tête est ronde, bienveillante et douce. Les cheveux blancs, sont tout droits plantés et très courts. De gros yeux derrière les lunettes, mais de grands yeux qui ont toujours l'air d'être en colère pour rire.

A la droite de M. Merlin, il y a un autre gros monsieur chauve, avec une mâchoire proéminente et une barbe noire qui fait son possible pour avoir l'air terrible, mais n'y réussit pas. Je vous assure que ces gens-là ne sont pas méchants. Même j'ai vu le gros chauve (je crois que c'est M. Demôle) qui dessinait des bonshommes pendant mon interrogatoire.

M. Merlin avait à sa gauche un second assesseur qui est, je pense, M. Trarieux. Celui-là représente l'élément distingué dans la commission. Il a de belles moustaches, il est bien peigné et il a l'air tout jeune... pour un sénateur. Par coquetterie, je crois, il a fait placer à sa gauche un quatrième « juge. » Ce doit être M. Cazot, mais cependant il a l'air très convenable.

Enfin, à côté de moi, le greffier.

L'interrogatoire

Voici maintenant, exactement phonographiée, la conversation qui s'engagea entre M. Merlin, ses assesseurs et moi :

D. — Dans le numéro du *Nouvelliste de Rouen*, daté du 19 mai 1888, vous avez rendu compte, monsieur, d'un entretien que vous avez eu avec M. Laguerre ?

— En effet, monsieur le président.

— Les paroles que vous mettez dans la bouche de M. Laguerre ont elles été prononcées, exactement telles que vous les avez reproduites ?

— Je ne comprends pas bien la question. Si j'ai fait parler M. Laguerre, je l'ai fait exactement.

— Soit, nous vous demandons seulement d'affirmer sur la foi du serment que votre compte-rendu était fidèle.

— Je l'affirme.

— Voulez-vous répéter la phrase de M. Laguerre, relativement au « coup de force » ?

A ce moment-là, j'ai cru que M. Merlin voulait plaisanter : c'est la faute de son air bon enfant. Et vous le comprendrez quand vous saurez qu'à l'instant où il me posait cette question il avait sous les yeux le numéro du *Nouvelliste* où la phrase est imprimée.

Je répondis :

— Mais, monsieur le président, je ne puis pas vous en dire plus que ce qui est contenu dans le journal que vous lisez.

— Nous avons besoin que cette phrase figure dans votre déposition.

— Alors, monsieur le président, prêtez-moi votre numéro du *Nouvelliste de Rouen*, et je la dicterai au greffier.

Et voilà effectivement cet excellent M. Merlin qui me passe son journal, et se tient bien tranquille, et l'air tout joyeux pendant que je dictais à mon voisin de gauche :

— « ... Demande... c'est moi qui parle à M. Laguerre. Ecrivez demande. Un point, Qu'arriverait-il » si, en admettant que la Chambre future soit en majorité révisionniste, le président. Vous y êtes ?... le » le président de la république et le Sénat voulaient » lui résister ? » A la ligne. Je continue à dicter : » Voici ce que m'a répondu M. Laguerre. Ouvrez les » guillemets : *« Je ne serais pas, à la rigueur, ennemi » d'un coup de force dirigé par les élus du suffrage » universel contre les élus du suffrage restreint...* » » Je ne vais pas trop vite ?

— Non.

— Faut-il continuer, monsieur le président?

— Continuez.

Et je continue à dicter, me retenant de rire, et me disant qu'on aurait bien pu se passer de moi pour cette besogne.

Enfin ! M. Merlin a l'air si aimable ! Je reprends : « — Nous fîmes répéter la phrase à M. Laguerre... A la ligne... Un trait...

» — Parfaitement, reprit-il, je comprendrais » qu'une Chambre élue par le pays pour faire la révision brisât, par un coup de force, la résistance du » Sénat et celle du président.

M. Demole m'interrompit pour dire à voix basse : « C'est la théorie de 1851 : Sortir de la légalité pour » rentrer dans le droit. »

Je ne répondis pas, et continuai :

» D. — Et la Constitution, qu'est-ce que vous en » faites, dans tout cela ?... Point d'interrogation... » A la ligne... M. Laguerre sourit, avec un léger » haussement d'épaules et, après un instant de » silence, il répondit : ... Deux points... — Le » suffrage universel est supérieur à toutes les Consti» tutions. »

— Alors, reprit l'incorrigible M. Demole, ce n'est pas la peine d'en faire.

Il a du jugement, cet homme-là.

Je croyais être libre.

— Pardon ! me fit M. Merlin, le lendemain vous avez rencontré M. Laguerre à Paris ?

— Parfaitement. Sur la place du Théâtre Français. Il était avec sa chienne *Marsa*, une bien jolie bête.

— Il vous a confirmé sa phrase sur le coup de force ?

— Oui, monsieur le président. Je l'ai imprimée dans le *Nouvelliste*, dans le numéro du 21 mai. Vous le tenez.

— En effet. Voulez-vous dicter, me fit M. Merlin en me tendant le journal.

Je suis très complaisant de ma nature. L'idée m'est bien venue que M. Merlin me « faisait poser », comme on dit à Paris, mais j'ai obéi, et j'ai repris ainsi ma dictée. Je vous fais grâce des recommandations de ponctuations faites au greffier ou demandées par lui :

« Le 21 mai, le hasard m'a mis en présence du jeune » député de Vaucluse.

» — Eh bien ! lui fis je en l'abordant, qu'est-ce » que vous dites de l'*interview* publié par le *Nou» velliste* ?

» — J'en suis absolument satisfait, me dit M. La» guerre, et si j'en avais corrigé les épreuves, je » n'aurais pas modifié un mot.

» — Même dans la phrase sur le fameux *coup de » force* ?

« — Parfaitement. Cependant, vous avez vu que » j'ai ajouté quelques explications dans la *Lan» terne* ?

» — Non.

» M. Laguerre me fit lire alors, dans la *Lanterne*, » les quelques lignes dont le journal de M. Mayer » a fait suivre la reproduction de notre *interview*, Les voici :

» Mais la situation dont j'ai parlé s'est déjà pro» duite après le 16 Mai.

» Est-ce que le maréchal de Mac-Mahon, ayant » l'appui du Sénat, n'a pas essayé de dissoudre la » Chambre une seconde fois ?

» Est-ce que tous les républicains de la Chambre » n'ont pas considéré alors cette seconde dissolution » comme un attentat à la souveraineté nationale ?

» Est-ce que Gambetta, tout le premier, n'avait pas » organisé le *coup de force* pour y résister ?

» Eh bien ! la situation serait la même si, devant » une Chambre en grande majorité revisionniste, le » président Carnot voulait tenter, contre le suffrage » universel, le coup devant lequel le maréchal de » Mac-Mahon a reculé.

» Et je crois que, cette fois, la pression de l'opinion » serait si grande, que le coup de force qui emporte» rait le Sénat serait irrésistible.

» — Alors, vous êtes satisfait ?

» — Très-satisfait. »

Ça n'a l'air de rien, tout cela, n'est-ce pas ? mon cher directeur, et nous l'avons inséré sans penser que nous imprimions des choses extraordinaires. Eh bien ! vous ne pouvez pas vous imaginer l'effet produit par ces phrases sur les membres de la Commission.

M. Merlin souriait; le gros monsieur chauve faisait des bonshommes au crayon bleu, en riant; le petit monsieur bien peigné se frottait les mains, et son voisin me regardait d'un œil attendri.

Il m'a été pénible de jeter un seau d'eau froide sur ces joies, mais je le devais à la vérité.

Pardon, monsieur le président, ajoutai-je. Je voudrais qu'on ajoutât à ma déposition ce que je vous demande la permission de dicter, et qui est extrait d'un entretien que j'eus le jour même avec le général Boulanger.

— Faites.

— Voici : Je rendis visite au général et je lui posai cette question : « Avez-vous des réserves à faire, ou entendez vous confirmer les déclarations de M. Laguerre. » Le général Boulanger me dit :

» — *Tres nettement, je vous déclare que je ne veux » pas répondre.* M. Laguerre a dit ce qu'il lui a plu ; » ma confirmation donnerait à cet entretien une im» portance considérable; je ne le veux pas. »

Et voilà.

Mon interrogatoire avait duré près d'une heure : il était terminé.

Si la Haute Cour de justice n'a pas de charges plus accablantes contre le général, celui ci peut conserver son hôtel de la rue Dumont-d'Urville : une ordonnance de non lieu lui permettra d'y rentrer bientôt.

Dans tous les cas, ce n'était pas la peine de me faire venir de Rouen pour me contraindre à dicter mes articles à un greffier.

Je vais me consoler en allant voir la tour Eiffel cette après midi. Elle est pyramidale, elle aussi.

Veuillez agréer, mon cher directeur, etc.

BRIEUX.

***

Paris, 14 mai. — On lit dans le *National* :

« La sous-commission des quatre a fait appeler hier M. Thévenet, ministre de la justice ; il y a eu une scène très vive entre les commissaires enquêteurs et le ministre.

» Des observations très dures auraient été faites à M. Thévenet sur la légèreté dont il a décidément fait preuve en engageant une pareille affaire, sans être muni de documents suffisants. »

A LA CHAMBRE

Paris, 15 mai.

La Chambre, on l'a vu hier, a décidé de tenir une séance le vendredi pour s'occuper des lois ouvrières.

L'ordre dans lequel elles viendront est le suivant :

1° Loi relative aux atteintes portées à l'exercice des droits reconnus par la loi du 21 mars 1884 aux syndicats professionnels de patrons et ouvriers;

2° Loi relative aux délégués mineurs;

3° Loi sur les caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs ;

4° Loi sur les sociétés coopératives de consommation et sur le contrat de participation aux bénéfices ;

5° Loi sur les sociétés de secours mutuels ;

6° Loi relative au placement des employés et ouvriers ;

7° Loi sur l'insaisissabilité des salaires ouvriers.

La plupart de ces projets ou propositions de loi étant déjà votés par le Sénat, ou en première délibération à la Chambre, on croit qu'ils pourront être adoptés d'ici à la fin de la session.

Si le vendredi ne suffisait pas, on siégerait le mercredi.

On ne sait pas encore si c'est demain que M. Jules Ferry interviendra dans la discussion générale du budget ; mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il n'a pas renoncé à la parole,

Cette discussion générale paraît devoir être close mardi ou jeudi de l'autre semaine.

L'intervention de M. Jules Ferry continue à jeter la plus grande irritation dans le camp républicain. Les radicaux accusent hautement le chef de l'opportunisme de continuer plus vivement sa campagne commencée dans l'*Estafette*. On peut donc s'attendre à un incident de séance.

Cette intervention est considérée comme d'autant plus grave que sur cette question de l'instruction primaire on ne constate pas le désaccord qui existe sur bien d'autres sujets dans les rangs de la majorité.

Comme nous n'avons cessé de le dire, c'est donc l'imprévu, et ce retour de M. Ferry à la tribune, retour qui sera suivi d'un autre lors de la discussion des crédits du Tonkin, est interprété comme un véritable événement.

Ajoutons que M. de Lanessan est toujours fermement décidé à interpeller sur le travail pénal aux colonies si satisfaction ne lui est pas donnée.

A propos du budget, il est complètement inexact que la droite ait l'intention de faire la moindre observation. Comme par le passé, nos amis ne veulent que remplir leur mandat et soutenir les amendements en vue des modifications qu'ils ont toujours réclamées.

Disons enfin, que les bruits sur la santé du général Boulanger continuent à circuler et qu'une nouvelle consultation des sommités médicales à Londres, aurait lieu incessamment.

L'INAUGURATION
DE LA TOUR EIFFEL

(*De notre correspondant particulier*)

Paris, 15 mai. — L'inauguration de la tour Eiffel a eu lieu aujourd'hui à midi. Mais cette inauguration a laissé singulièrement à désirer.

Outre que le public n'était admis que jusqu'à la seconde plate-forme, il était encore obligé de faire lui-même l'ascension des 619 marches qui y mènent.

Les ascenseurs ne sont pas achevés. On y travaillait devant les visiteurs à la hauteur de la première plate-forme, et l'impression de ces cabines superposées tenues par un câble de fort moyenne dimension, ne rassurait guère l'assistance.

J'estime que ces ascenseurs, au moment où on les livrera au public, offriront toutes les garanties de sécurité qu'on peut attendre; mais peu de personnes qui ont fait la montée aujourd'hui consentiront à se livrer sur les ascenseurs.

L'inauguration perdait une grande partie de son intérêt, puisqu'on ne montait guère au-delà de 120 mètres.

Cependant il faut avouer que de la seconde plate-forme, on a déjà un coup d'œil splendide : d'un côté le Trocadéro, qui, vu de ces hauteurs, prend quelque figure ; de l'autre, l'admirable exposition du Champ-de-Mars, et, au pied de la tour, à droite et à gauche, le fouillis peu agréable de petites constructions trop serrées et trop compactes ; et, tout autour, dans les allées, la foule qui circule, et qui produit l'effet de petits soldats de plomb sur un jeu d'enfants.

Si l'on étend la vue autour de soi, l'horizon fort brumeux est borné par la ligne des collines qui entourent Paris, et, au centre, la Seine déroulant son mince ruban d'eau verdissante, car, déjà, de cette seconde plate-forme, elle paraît toute mince et toute petite.

Tous les monuments émergent au-dessus des toits des maisons : Notre Dame, l'Arc-de-Triomphe, le Dôme des Invalides surtout avec une majesté sereine, qui semble défier le colosse d'où nous contemplons tout Paris; ces monuments sont toujours beaux; la tour ne les écrase pas et ne les diminue en rien.

Sur cette seconde plate-forme, on tire le premier numéro du *Figaro*. Au moment où nous arrivons, nous sommes quatre ou cinq cents déjà.

M. Eiffel est au milieu de nous, s'occupant des travaux ; il est très regardé et respectueusement entouré.

Je remarque les yeux un peu clignotants et rougis par les veilles, du célèbre ingénieur. Il a l'aspect d'un homme concentré replié sur lui-même, tout entier à ses calculs et à ses méditations intérieures.

Sur son front, rien qui décèle la flamme de l'artiste, rien qui montre une aspiration élevée, un souffle d'enthousiasme; c'est l'homme aux idées obsédantes, poursuivies jusqu'aux dernières limites, l'homme pratique, pour qui rien ne compte en dehors de ses abstractions.

En le voyant, on comprend mieux son énorme construction. Il ne s'est pas demandé si ce serait beau ou non, si les constructions du Champ de Mars s'arrangeraient du colossal paratonnerre qu'il leur dressait. Non. Il a voulu réaliser un rêve de mathématiques. Il l'a fait et voilà tout !

Le *Figaro* a ouvert un registre où les premiers visiteurs s'inscrivent ; nous faisons queue pour y arriver, et je fais comme les autres, je signe.

De la seconde plate forme, il est impossible de pressentir les oscillations de la tour à son sommet; tout au plus, sent-on d'une façon un peu marquée les trépidations causées par la rotative sur laquelle on tire le *Figaro*.

Jusque quatre heures, le ciel est resté nuageux, mais, à ce moment, à l'horizon, une nue se déchire, et un rayon d'or illumine la Butte-Montmartre, où nous saluons, avec joie, les constructions de l'église votive du Sacré-Cœur.

Puis un peu à la fois, l'horizon s'éclaircit, et nous avons une radieuse vision de Paris ensoleillé; nous descendons le trop étroit escalier qui nous ramène à la première plate-forme, où l'on s'écrase.

Les garçons de la *Brasserie Alsacienne* font monter à grands renforts de biceps, d'énormes quartiers de viande, dénosés dans un panier, au bout d'une corde. A tout instant, la viande menace de chavirer, et d'aller s'abattre sur la tête de quelque passant, et l'on rit et l'on se tord, sans paraître se douter des suites possibles d'un tel accident. Enfin la viande arrive à bon port,

Quatre vastes restaurants sont installés à cet étage. Seul, celui de l'Alsace fonctionne régulièrement. Ce sont des femmes des pays séparés, en robes rouges, vertes, bleues, qui servent les consommateurs, véritables alsaciennes très-aimables, et surtout parlant adorablement le patois de leur pays.

De la première plate-forme au sol, l'escalier est confortable, et c'est plaisir alors de descendre, l'œil tout énivré du beau panorama qu'on a vu se dérouler devant soi.

En somme, l'ascension de la tour Eiffel est un des attraits de l'Exposition même en ne dépassant pas les 125 mètres où nous avons été forcé de nous arrêter.

Mais c'est une séduction qui pourrait coûter cher à beaucoup. Plus d'un qui n'aura pas pris de précautions, en rapportera une terrible fluxion de poitrine. Là est le revers de la médaille.

Jules DURAN.

Le général Boulanger en Angleterre

Paris, 15 mai. — Les feuilles opportunistes continuent à publier un tas de canards sur le général Boulanger. Le *Radical* et la *République française* tiennent la corde dans ce sport de la diffamation et de l'injure grossière.

C'est ainsi que le *Radical* prétend que le général Boulanger n'aurait pas été présenté au prince de Galles, mais à l'un de ses palefreniers. Or, les journaux anglais, qu'on ne saurait suspecter de boulangisme, ont annoncé eux-mêmes l'entrevue du prince de Galles et du général Boulanger.

La *République française* annonce de son côté que, sur la proposition du duc de Cambridge, la candidature du général Boulanger au cercle « Army and Nary Club » a été repoussée.

Il n'y a qu'un petit malheur dans cette information, c'est que le général Boulanger, qui a été reçu très aimablement à « Army and Nary Club, » d'après le récit même du *Daily Telegraph*, n'a pas posé sa candidature à ce cercle et n'a pu par conséquent être black-boulé.

L'*Echo de Paris* enfin annonce le prochain mariage de la seconde fille du général avec le fils de la comtesse de Bari, belle-sœur de l'ex-roi de Naples, François II.

Cette nouvelle est inexacte.

Le *Matin* assure qu'un journal défendant la politique du général Boulanger paraîtra bientôt à Londres. Il sera imprimé en anglais et en français, et aura pour titre : la *Réforme française*.

Ce journal sera particulièrement consacré à donner au public anglais une idée exacte de la politique du général Boulanger et des réformes qu'il se propose d'introduire en France.

Un professeur de français, très connu, a été nommé rédacteur en chef du nouveau journal.

Les arrangements pour la conférence des chefs boulangistes qui doit avoir lieu à la résidence de M. Rochefort, à Inverness Terrace, Bayweter, sont terminés. Plusieurs députés boulangistes sont arrivés à Londres, ainsi que M. Naquet.

Au sujet de la santé du général Boulanger l'*Intransigeant* publie les renseignements suivants :

« Divers journaux opportunistes et notamment le *Soir*, prenant leur désir pour la réalité, s'évertuent à annoncer que le général Boulanger est très gravement malade.

» Le général, nous pouvons l'affirmer, ne s'est jamais mieux porté; sa santé est excellente, et ce qui le prouve péremptoirement c'est que ce soir même il assistera à un dîner donné en son honneur par le directeur de la *Kornighty Review*. »

***

Paris, 15 mai. — La *Presse* publie la dépêche suivante :

« Londres, 15 mai.

» Le général Boulanger, soi-disant malade, a fait, ce matin, à Hyde-Park, une promenade sur son cheval *Tunis*.

BOURSE DE PARIS
du jeudi 16 mai

(*par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL*)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
87 70	3 0/0	87 70	87 [illegible]	
105 9	4 1/2 1883	105 80	105 2[illegible]	
93 10	Italien 5 0/0	98 65	98 [illegible]	
17 42	Turc 4 0/0	17 65	17 40	
469 6	Egypte 6 0/0	469 3	470 93	
76 7/8	Extérieure 4 0/0	76 27/32	76 31/3[illegible]	
89 3/16	Hongrois 4 0/0	89 3/16	89 3/4	
68 1/16	3 0/0 Portugais	68 1/2	68 1/[illegible]	
99 1/[illegible]	Consolidés anglais	99 3/1[illegible]	99 1/16	
94 15/16	Russe 1880	94 13/16	94 15/[illegible]	
93 5/8	Russe 1889	93 11/16	93 3/[illegible]	
	Sociétés de Crédit			
4230 ..	Banque de France	.... ..	4240 .	
541 ..	Banque d'Escompte	541 ..	545 .	
770 .	B. Paris et d. Pays-Bas	765 .	765 .	
1348 .	Crédit Foncier	1332 .	1345 .	
443 .	Crédit Mobilier	445 .	445 .	
695 ..	Crédit Lyonnais	693 .	695 .	
554 37	Banque Ottomane	555 93	552 [illegible]	
	Chemins de fer			
1837 .	Nord act.	.... ..	1825 .	
1387 .	Paris-Lyon-Médit . »	.... .	.... .	
.... ..	Orléans »	.... ..	.... .	
520	Autrichiens	... ..	522 .	
253 ..	Lombards	262 ..	253	
393 .	Nord Espagne	392 ..	397 .	
305 ..	Saragosse	... ..	306 .	
	Valeurs diverses			
1375 ..	Gaz Parisien	.... ..	1352 .	
13 ..	Métaux	. ..	.. .	
61 ..	Panama	60 ..	.. .	
2380 .	Suez	2376 ..	2372	
	Mines			
272 50	Rio-Tinto	270 .	280 60	
86 25	Tharsis	85 ..	88 1[illegible]	
... ..	de Beers	... ..	... ..	

(*Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.*)

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT
du 16 Mai 1889

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
87 50 .l.	3 0/0	87 45 ..
89 60 .l.	3 0/0 amortissable	89 40 ..
105 65 .l.	4 1/2 0/0 1883	105 50 .l.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

L'espionnage dans l'armée
Une enquête au 129e de ligne

Le journal la *Presse* publie la note suivante :

« Ces jours derniers, le sous-préfet du Havre, où se trouve actuellement le 129e d'infanterie, qui était l'an dernier à Lisieux, et le sous-préfet de Lisieux ont demandé aux autorités militaires la liste des officiers et des sous officiers réservistes « qui ont assisté à une période d'exercices en même temps que le sergent réserviste Laguerre. »

» C'est évidemment la reprise en sous œuvre par l'autorité civile d'une enquête prescrite par l'autorité militaire l'an dernier, à la suite de l'invitation à la table des officiers faite à notre directeur par un officier de ses amis, et à la suite aussi de la réception chaleureuse faite au général Boulanger par la population de Lisieux, lors de la venue du général dans cette ville.

» Cette enquête n'a pas abouti, et ne pouvait aboutir.

» D'ailleurs, aboutir à quoi ? »

Un officier assassiné

Nous avons annoncé, il y a deux ou trois jours, qu'un officier de l'intendance militaire, M. Maumus, avait été trouvé assassiné dans les environs de Géryville, chef-lieu de cercle de la subdivision de Mascara.

On crut tout d'abord que le coup avait été fait par des indigènes. Il résulte des renseignements recueillis que c'est à tort que l'on a attribué cet assassinat aux Arabes. L'autopsie a démontré, en effet, que M. Maumus avait été tué d'un coup de fusil Gras,

Or comme, la veille de l'assassinat, plusieurs légionnaires avaient déserté avec armes et bagages, on suppose aujourd'hui que l'un d'eux est le meurtrier de cet officier. Ces militaires sont activement recherchés.

Le général Boulanger

La *Presse* explique ainsi les bruits qui courent sur la santé du général Boulanger :

» Le docteur Brouardel aurait dit : « Le général n'en a pas pour six mois. » Aussitôt les plumitifs à la solde du ministère de s'écrier : « Vous voyez qu'il est malade, et la Haute-Cour fera sagement de ne plus s'en occuper. »

» La vérité est que le docteur en question n'a jamais été consulté sur l'état de santé du chef du Parti national. La phrase qu'on lui attribue a été dite dans les circonstances suivantes :

» C'était chez M. Spuller. On causait de la situation politique et naturellement de l'immense influence conquise par le général Boulanger. Amené à se prononcer, le docteur Brouardel, plus expert sans doute en médecine qu'en politique, déclara : « Bast ! il n'en a pas pour six mois. »

» De l'avis de toutes les personnes présentes, il s'agissait de l'avenir politique et non de la santé du général, santé qui n'a jamais été en cause,

» Voilà à quoi se réduit le propos du docteur Brouardel, propos qu'on a tellement amplifié et falsifié qu'un journal a pu le délayer hier en deux cents lignes!

» Il faut vraiment que nos adversaires soient bien à court d'arguments pour avoir recours à de pareilles sornettes. »

Une reculade

On lit dans la *Presse* :

« On nous assure, à la dernière heure, que M. Q. de Beaurepaire renoncerait à poursuivre la *Cocarde* en cour d'assises, jusqu'à ce que la cour d'appel et la cour de cassation se soient prononcées sur la compétence du Tribunal correctionnel dans les procès qu'il a intentés à la *Presse* à la *Cocarde*, à l'*Intransigeant*, au *Gaulois*, à l'*Eclair*, à la *Gazette de France*, au *Triboulet*, à l'*Autorité*.

» Bien que l'instruction contre la *Cocarde* soit close, M. Q de Beaurepaire voudrait, à ce qu'il prétend, abandonner cette première poursuite pour comprendre notre confrère dans le procès collectif qu'il intentera « plus tard » aux journaux qui l'ont diffamé.

» M. Q. de Beaurepaire n'ayant jamais marqué jusqu'ici qu'il était un homme de bon sens, nous ne voulons pas croire encore qu'il ait pris le sage parti de fuir les débats publics sur son passé et sur son honneur.

» Nous donnons cette information sous toutes réserves. »

DERNIÈRE HEURE

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Au Conseil des ministres. — La loi militaire au Sénat. — Nominations. — Le mouvement préfectoral.

Paris, 16 mai.— Les ministres se sont réunis ce matin en Conseil de cabinet au ministère du Commerce sous la présidence de M. Tirard.

Ils se sont entretenus de la loi militaire dont la discussion commence aujourd'hui au Sénat.

Ils ont ensuite arrêté les nominations suivantes :

M. de Verneville, administrateur des affaires étrangères, est nommé résident supérieur au Cambodge.

M. Danelle, inspecteur colonial, est nommé lieutenant-colonel à Saïgon.

Le Garde des sceaux a soumis à la signature de M. Carnot un mouvement comportant les nominations suivantes :

Sont nommés : avocat général à la Cour d'appel de Bordeaux, Me Hasser, avocat général à la cour d'appel de Lyon ;

Avocat général près la cour d'appel de Lyon, Me Auzières, avocat général près la cour d'appel d'Amiens ;

Avocat général près la Cour d'appel d'Amiens, Me Corentin-Guyot, ancien avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation.

Le Conseil des ministres s'est ensuite entretenu des questions de personnes et de l'attribution des fonctions qui doivent être la suite du mouvement préfectoral.

Les députés du Nord

Paris, 16 mai. — M. Le Gavrian a été nommé membre de la commission des pétitions, laquelle aura à examiner les pétitions de débitants de boissons du Nord et du Pas-de-Calais contre le projet de loi relatif à la réforme de l'impôt sur les boissons.

M. Morel a été nommé membre de la commission d'initiative et secrétaire du 5e bureau.

M. Andrieux poursuivi

Paris, 16 mai. — La demande en autorisation de poursuites, déposée au cours de la séance de la Chambre, vise M. Andrieux, député des Basses-Alpes. Elle émane d'un sieur Héligon, membre de l'Internationale, qui se prétend diffamé par un article de M. Andrieux, dans lequel il est traité de policier.

M. Carnot

Paris, 16 mai. — M. Carnot a fait remettre 300 fr. pour l'œuvre de reconstruction de l'hôpital de Tamatave (Madagascar).

L'affaire Gilly

Montpellier, 16 mai. — Le verdict du jury admet des circonstances atténuantes.

Me Peyron est acquitté. MM. Savine et Chirac sont condamnés à 15 jours de prison et à 100 fr. d'amende, M. N. Gilly à 1 mois de prison et à 200 fr. d'amende.

MM, Chirac, Gilly et Savine sont condamnés, en outre, solidairement à 600 fr. de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans six journaux.

Le roi Humbert en Suisse

Berne, 19 mai. — Le roi Humbert a accepté le déjeuner que lui a offert le conseil fédéral, pour lundi à midi, à la gare de Coeschmen.

Les grèves en Allemagne

Hirschberg, 16 mai. — Une compagnie du 5e bataillon de chasseurs a été envoyée, cette nuit, sur le lieu des grèves.

Aix-la-Chapelle, 16 mai. — L'ordre n'a pas été troublé dans le district linier d'Eschwein. La réunion des mineurs n'a pas eu lieu.

Les ouvriers des mines Mothberg ont, au contraire, tenu une grande réunion à Weisweils.

Le Roi et la Reine de Danemark à Vienne

Vienne, 16 mai. — Le roi et la reine de Danemark ont été reçus à la gare par le duc et la duchesse de Cumberland, et le ministre du Danemarck.

Le prince Nicolas de Montenegro est également arrivé, accompagné de son fils.

SÉNAT

Séance du jeudi 16 mai 1889.

Présidence de M. LE ROYER, président.

La séance est ouverte à deux heures.

La loi militaire

Le Sénat aborde la discussion de la loi militaire. L'urgence est déclarée.

Les articles 1 à 17 sont adoptés, à l'exception de l'article 11, relatif à la naturalisation, qui est renvoyé à la Commission.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 16 mai 1889

Présidence de M. MÉLINE président

La séance est ouverte à deux heures.

Poursuites contre un député

M. le Président. — J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que j'ai reçu une demande en autorisation de poursuites contre un de nos collègues. (Mouvement.)

LES ÉCOLES PUBLIQUES

La parole est à M. de Baudry d'Asson.

M. de Baudry d'Asson. — J'ai l'honneur de déposer une proposition de loi tendant à modifier la loi du 28 mars 1882, en décidant que les écoles publiques comprenant moins de dix élèves seront supprimées dans les communes qui possèdent une école fréquentée par la majorité des enfants de la commune.

Je ferai remarquer que ma proposition est signée d'un très grand nombre de mes collègues.

Du reste, elle est inspirée par un vœu du Conseil général de la Vendée. (Violentes protestations à gauche).

Voix à gauche : Aux voix!

Voix à droite : Parlez! parlez!

M. de Baudry-d'Asson. — Je vous prie de faire attention, car cette discussion a une très grande importance. (Très bien ! à droite.)

M. Ferry s'entretient avec M. Compayré ; leur entretien est très animé.

A gauche les conversations vont d'un train très bruyant ; M. Méline est somnolent.

M. de Baudry d'Asson. — Si la majorité refuse de prononcer l'urgence sur ma proposition, le suffrage universel dira prochainement ce qu'il a à faire. (Applaudissements à droite. — Bruit, tumulte à gauche.)

L'urgence, mise aux voix, est repoussée.

LES MARCHÉS A TERME
BULLETIN DU JOUR

16 mai.

ROUBAIX-TOURCOING. — Marché très calme comme affaires et prix sans changement.

On n'a enregistré que 25,000 kil. dont 5,000 k. du Contrat 1 sur mai à 5 fr. 92 1/2; et 20,000 k. du Contrat 2 sur juin à 5.72 1/2.

ANVERS. — Prix sans changement. On trouve peu de vendeurs.

On a traité :

Peignés français : 5,000 kil. sur mai, Peignés allemands : 5,000 kil. sur mai, 20,000 sur août, 10,000 sur septembre, 5,000 sur octobre, 10,000 sur novembre.

Total de la journée : 55,000 kil.

LE HAVRE. — Le marché est ferme et les transactions du jour sont importantes : 325 balles ainsi réparties : 25 sur janvier à 161 f., 125 sur juin à 175 f., 25 sur juillet à 175 fr. 1/2, 100 sur septembre à 175 1/2, 25 sur octobre à 175 1/2 et 25 sur décembre à 174 fr.

Cours des Halles de Roubaix du 16 mai. — *Légumes* : oignons . à .. fr. les 100 kil.; navets, 0.50 à .. le panier; épinards, 0.25 le panier; poireaux, 0.35 les 13 bottes; céleris, 0.10 à .... la botte; carottes, . fr. les 100 kil.; choux de Bruxelles, ... le panier; choux verts, 0.60 à .... la douz. ; choux rouges, ... à . la pièce; haricots verts, ... à .... le k.; fèves, ... à .... le panier; pommes de terre, 12 à .... fr. les 100 kil. ; radis, 0.01 la botte; laitues, 0.15 pièce ; salade verte, 0.75 le panier ; andives, ... à .... la douzaine; id. romaines, pièce; salsifis, ... la botte; cornichons, ... à .... le cent; pissenlits, ... le kil. par panier.

Fruits : poires, ... à .... le k.; pommes, 0.35 à .... le k.; nèfles, ... à .. le k.; oranges, 8.50 à .... le cent ; melons, ... à .... pièce; raisins, ... à .... le k.; citrons, 0.50 la douzaine.